

CONDITIONS DE GARANTIE

En plus des droits statutaires liés à l'achat, ce produit est couvert par une garantie telle que décrite ci-dessous.

La durée de la garantie accordée à l'acquéreur est de 12 mois minimum à partir de la date d'achat pour les outils, chargeurs et batteries. Cette date doit être authentifiée par une facture ou toute autre preuve d'achat. La garantie s'applique uniquement aux produits neufs.

La période de garantie peut être étendue pour les produits (outils, chargeurs et batteries) éligibles au-delà de la période précédemment décrite en utilisant le formulaire d'enregistrement présent sur le site Internet www.aeg-powertools.eu. L'utilisateur final doit enregistrer son/ses outil(s) nouvellement acheté(s) en ligne dans les 30 jours qui suivent la date d'achat. L'utilisateur a la possibilité de s'enregistrer pour l'extension de garantie dans son pays de résidence si celui-ci est listé dans le formulaire d'enregistrement en ligne où cette option est valide. L'utilisateur final doit donner son consentement pour l'enregistrement des données requises pour accéder au site et doit accepter les termes et conditions. La confirmation d'enregistrement, envoyée par courrier électronique, ainsi que la facture originale mentionnant la date d'achat serviront de preuve de l'extension de garantie.

La garantie couvre pendant la période de garantie les défauts des produits liés à la fabrication et aux matériaux à la date d'achat. La garantie est limitée à la réparation et/ou au remplacement et n'inclut aucune autre obligation, tel que, mais sans s'y limiter, les dommages accessoires ou indirects. La garantie est non valable en cas de mauvaise utilisation du produit, d'utilisation contraire aux instructions du mode d'emploi, ou en cas de branchement incorrect. Cette garantie ne s'applique pas pour :

- tout dommage au produit résultant d'un mauvais entretien
- tout produit ayant été altéré ou modifié
- tout produit dont les marquages originaux d'identification (marque, numéro de série) ont été dégradés, altérés ou retirés
- tout dommage causé par le non-respect des instructions du mode d'emploi
- tout produit non CE
- tout produit ayant subi une tentative de réparation par du personnel non qualifié ou sans autorisation préalable de Techtronic Industries
- tout produit raccordé à une alimentation secteur non conforme (ampérage, voltage, fréquence)
- tout dommage causé par des influences extérieures (chimiques, physiques, chocs) ou par des substances étrangères
- une utilisation inappropriée, une surcharge de l'outil
- l'utilisation de pièces ou accessoires non agréés
- accessoires de l'outil électrique fournis avec l'outil ou achetés séparément. Cela comprend notamment les forets de tournevis, les forets de perceuse, les disques abrasifs, le papier de verre et les lames, le guide latéral, les lames, chaînes de tronçonneuse...
- Les composants (pièces et accessoires) sujets à l'usure naturelle, ceci incluant notamment, les kits de service et de maintenance, les charbons, les paliers, les mandrins, les fixations ou logements de foret SDS, les cordons d'alimentation, les leviers auxiliaires, les malles de transport, les plaques de ponçage, les sacs collecteurs de poussière, le tube d'extraction de poussière, les rondelles en feutre, les broches de clé à choc et les ressorts, les têtes de fil à frapper, les courroies de transmission, les embrayages, les lames des taille-haies ou des tondeuses à gazon, les harnais, les câbles d'accélérateur les turbines et lame de broyage des souffleurs, les tubes de soufflage et d'aspiration des souffleurs, les sacs de souffleurs et leurs lanières, les guides-chaîne, les roues, les recharges de fil des têtes de coupe, les têtes de coupe, le fil de coupe, etc.

Si le produit doit être réparé, envoyez-le à un service après-vente agréé dont vous trouverez ci-dessous la liste pour chaque pays. Dans certains pays, votre revendeur se chargera d'envoyer le produit à un centre de réparation. Lorsque vous envoyez un produit à un service après-vente, celui-ci doit être correctement emballé, sans contenir aucun produit dangereux tel que de l'essence, et vous devez

indiquer votre adresse ainsi qu'une courte description du problème rencontré.

Une réparation / un remplacement sous garantie est gratuit(e). Ceci ne constituera pas une extension de garantie ni un nouveau départ de la période de garantie. Les pièces ou les outils remplacés deviennent notre propriété. Vos droits statutaires restent inchangés.

Cette garantie est valable au sein de l'Europe, de la Suisse, de l'Islande, de la Norvège, du Liechtenstein, de la Turquie, du Royaume-Uni, et de la Russie. En dehors de ces zones, veuillez contacter votre distributeur agréé AEG pour déterminer si une autre garantie s'applique.

RETOUR A LA LISTE DES DEVIS